



Exposition régionale de La Biolle (73)

Du 06 au 08 décembre 2024
DECLARATION D'INSCRIPTION
CLOTURE DES INSCRIPTIONS vendredi 15 novembre 2024



NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : ☎

E-mail :

A renseigner pour faciliter le délogement

Membre de l'association :

Mes animaux seront repris par : moi-même groupage

Responsable du groupage :

Décompte des droits d'inscription

Catégories	Nombre	Prix	Total
Volière, parquet, trio de volailles, palmipèdes, oiseaux de parcs		6 €	
Couple palmipèdes d'ornement		4 €	
Unité toutes catégories		3,5 €	
Cages annexes (échanges..., hors jugement) 1 seul animal par cage		2 €	
Catalogue (6 €) – Frais secrétariat (2 €)		8 €	8 €
TOTAL			

Facultatif : Offre d'une récompense pour un lauréat de l'exposition Offert par : indiquer le nom du donateur (individuel ou association)	20 €
--	------

Attention : Les couples de Volailles ainsi que les couples de Pigeons ne sont pas autorisés - N'utiliser qu'une ligne par lot engagé
INDIQUER AVEC PRECISION LA RACE ET LA VARIETE

CETTE FEUILLE D'INSCRIPTION DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE ACCOMPAGNEE DU CERTIFICAT DE VACCINATION (pour les oiseaux)

- ❖ Cette déclaration est à envoyer à : Romaric Puthod, Centre d'Elevage, 845 route de l'Ecole d'agriculture, 74330 Poisy.
Tel. : 06 19 83 41 89 E-mail : puthod@elevage-poisy.org
- ❖ Les chèques doivent être libellés à l'ordre de "La Savoyarde d'Aviculture".

Fait à le

Signature :

Quels repas souhaitez-vous prendre sur place ?

Afin de faire une estimation du nombre de repas à prévoir,
merci de cocher les repas que vous souhaitez prendre à l'exposition – règlement à l'enlogement.

- Vendredi midi Samedi midi Dimanche midi
 Vendredi soir